Canada : l’Alberta veut interdire les recrutements fondés sur le DEI et les formations obligatoires dans le secteur public

28/10/2026 à 10h05





Le gouvernement conservateur de la province canadienne de l’Alberta a déposé le 27 octobre 2026 un projet de loi visant à supprimer les politiques de « diversité, équité et inclusion » (DEI) dans le recrutement de nombreux organismes publics. Le texte, baptisé *Bill 33*, entend imposer une sélection fondée sur les qualifications et les compétences.

Seraient notamment concernés les organismes publics provinciaux, les sociétés d’État, les universités et établissements d’enseignement supérieur, les commissions scolaires et les municipalités. Des dispositions pourraient

aussi toucher certains organismes subventionnés, selon des règlements encore à définir.

Le projet limiterait également les **formations obligatoires consacrées au DEI**, sauf lorsqu'elles sont nécessaires à l'exercice d'une fonction. La Première ministre Danielle Smith défend l'idée que les postes doivent revenir aux candidats les mieux qualifiés ; ses opposants interrogent l'utilité de ces nouvelles restrictions.

La réforme modifierait notamment une partie de la législation provinciale sur les droits de la personne, sans supprimer les autres protections contre les discriminations. Le même texte contient aussi des mesures contre la diffusion non consentie d'images intimes manipulées par intelligence artificielle.

Le projet de loi n'est pas encore adopté.

Sources : Conférence de presse originale de Danielle Smith, CPAC, 27 octobre 2026 ; The Canadian Press / CityNews, 27 octobre 2026.